

RDA-FR : présentation des chapitres l'identification des items (2) et sur les relations entre items (28)

30/04/2025

Contours et contexte

Le chapitre 2, dans sa structuration initiale, contient des attributs relatifs aux manifestations et, à partir du 2.18, aux items.

Deux attributs concernant les items sont déjà parus :

- [2.18 Catégorisation de l'item](#)
- [2.19 Désignation de l'item](#)

23 nouveaux attributs sont proposés pour décrire les items, certains se déclinant d'ailleurs en sous-éléments

Par ailleurs le chapitre 28 propose **21 relations entre items** (seulement 14 si on retire les relations réciproques).

Points notables

Les règles d'identification et de description de l'item reprennent les pratiques en vigueur dans les catalogues des descriptions des exemplaires, ajustées à la logique du modèle IFLA LRM.

Les relations entre items

Les **relations entre items** sont certainement la plus grande nouveauté apportée par RDA-FR par rapport aux règles et usages actuels, où les liens entre exemplaires sont rarement possibles.

Des schémas ont été intégrés presque systématiquement afin de faciliter la compréhension de ces relations entre items.

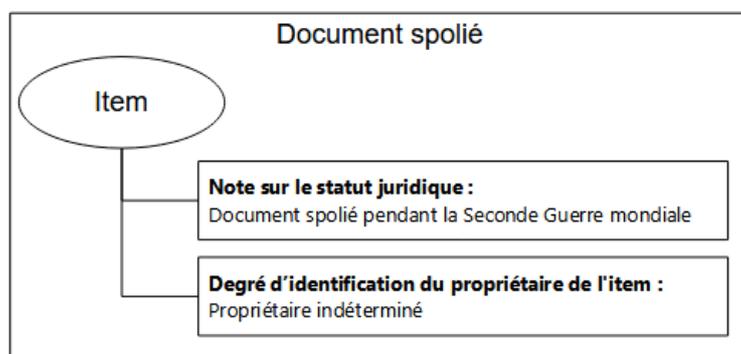
Les provenances

Du côté des attributs des items, le premier point méritant d'être souligné est la manière de renseigner **les mentions de provenance**.

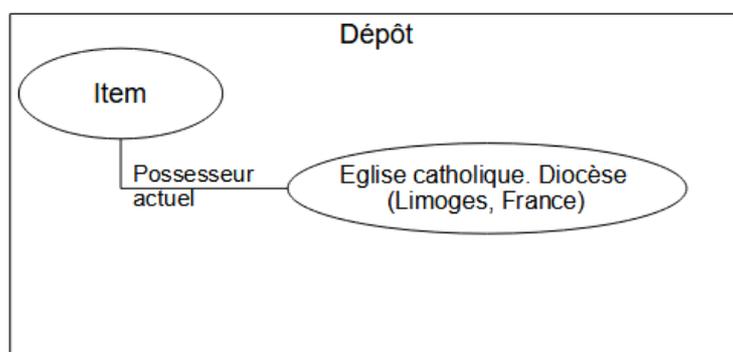
Les bibliothèques, en particulier pour des raisons juridiques, se doivent d'être particulièrement rigoureux concernant les mentions de provenance, le statut juridique d'un document, et plus spécifiquement le signalement des biens spoliés. Avec RDA-FR, ces documents dans un statut particulier sont à décrire en utilisant plusieurs informations disponibles :

- **La note sur le statut juridique de l'item (2.30.2)**, en particulier pour les documents spoliés ;
- Un **degré d'identification du propriétaire de l'item (2.30.3)**, quand il pose couplé à une **relation à l'agent dépositaire** (relation Propriétaire actuel de l'item). Cette relation peut être exprimée sous forme de lien à une entité Agent (si elle existe dans le catalogue), ou sous forme de chaîne de caractères.

- A noter que le statut du détenteur (actuellement en zone Unimarc B-920\$a) n'est pas un attribut de l'item, mais une information qui qualifie l'agent propriétaire de l'item.
- **Le caractère patrimonial d'un item** est précisé dans un attribut spécifique (2.30.4) qui est l'équivalent de la sous-zone Unimarc B-920\$c



Exemple de document spolié, conservé dans les fonds de l'INHA



Exemple de document déposé dans les collections du Service commun de la documentation de l'Université de Limoges

Le prêt entre bibliothèques

L'attribut **Disponibilité à la communication inter-établissements (2.22.2)** permet de signaler si le document peut être prêté dans le cadre d'un service de prêt entre bibliothèques.

Etat de collection et description matérielle

Avec la distinction formelle entre item global et item unitaire (voir 2.18, déjà publié), le contenu d'une manifestation en plusieurs volumes se fait de deux manières :

- **Pour une ressource continue (principalement un périodique, l'état de collection (2.27)** permet d'indiquer les tranches de fascicules conservés
- **Pour une monographie en plusieurs volumes**, où la bibliothèque décide de décrire l'ensemble des volumes sous forme d'un item global, **la description matérielle (2.35) permet de préciser si des volumes manquent.**
Ce même attribut sert également à décrire les lacunes (pages manquantes, etc.) au sein d'un volume précis.

Actions de valorisation d'un item

L'attribut **Note sur la valorisation de l'item (2.39)** permet d'indiquer si l'item décrit fait l'objet de valorisations particulières, en particulier s'il a été montré dans le cadre d'expositions.